

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 50 (1912)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Fabre d'Eglantine et le doyen Bridel  
**Autor:** V.F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-208469>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,  
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## FABRE D'EGLANTINE ET LE DOYEN BRIDEL

UNE de nos lectrices nous demande de publier dans le *Conteur vaudois* la vieille chanson : *Il pleut, il pleut bergère*, qu'elle ne retrouve nulle part et qui, ajoute-t-elle, « est adorable, comme tant de morceaux populaires dont on ignore les auteurs ». Nous le faisons d'autant plus volontiers que c'est là une occasion de mettre ces couplets en parallèle avec ceux qu'ils inspirèrent aux patoisants. Mais, tout d'abord, que notre aimable correspondante nous permette de dire que *Il pleut, bergère*, n'est pas précisément d'un inconnu. L'auteur en est le poète et dramaturge Fabre d'Eglantine, né en 1750, à Carcassonne, et guillotiné à Paris en 1794. Révolutionnaire ardent, il fut membre de la Convention nationale, vota la mort de Louis XVI et devint le secrétaire général de la justice, sous Danton. On lui doit la nomenclature des mois et jours du calendrier républicain. Suspect de modérantisme aux yeux de Robespierre, accusé à tort de corruption, il eut le sort de millier d'autres et fut traîné à l'échafaud le même jour que Danton et Camille Desmoulins. Fabre d'Eglantine a écrit des contes en vers, des épîtres, des satires, des romances, et pas moins de dix-sept comédies. Tout cela est tombé depuis longtemps dans l'oubli. Seule, sa jolie chanson lui a survécu. La voici :

*Il pleut, bergère.*

Il pleut, il pleut, bergère,  
Rentre tes blancs moutons,  
Allons à la chaumière,  
Bergère, vite, allons ;  
J'entends sur le feuillage  
L'eau qui tombe à grand bruit,  
Voici, voici l'orage,  
Voilà l'éclair qui luit.  
  
Entends-tu le tonnerre,  
Il roule en approchant ;  
Prends un abri, bergère,  
A ma droite en marchant ;  
Je vois notre cabane...  
Et tiens, voici venir  
Ma mère et ma sœur Anne  
Qui vont l'étable ouvrir.  
  
Bonsoir, bonsoir, ma mère,  
Ma sœur Anne, bonsoir ;  
J'amène ma bergère,  
Près de vous pour ce soir :  
Va te sécher, ma mie,  
Auprès de nos tisons ;  
Sœur, fais-lui compagnie,  
Entrez, petits moutons.  
  
Soignons bien, ô ma mère,  
Sont tant joli troupeau ;  
Donnez plus de litière  
A son petit agneau.  
C'est fait, allons près d'elle ;  
Eh bien donc, te voilà !  
En corset qu'elle est belle !  
Ma mère, voyez-là.  
  
Soupions, prends cette chaise,  
Tu seras près de moi,  
Ce flambeau de mélèze  
Brûlera devant toi.

Goûte de ce laitage ;  
Mais tu ne manges pas,  
Tu te sens de l'orage,  
Il a lassé tes pas.

Eh bien ! voilà ta couche,  
Dors-y jusques au jour ;  
Laisse-moi sur ta bouche  
Prendre un baiser d'amour.  
Ne rougis pas, bergère,  
Ma mère et moi demain  
Nous irons chez ton père  
Lui demander ta main.

Devenue d'emblée populaire, la chanson de Fabre d'Eglantine fut bientôt sur toutes les lèvres, non seulement d'un bout à l'autre de la France, mais encore en Belgique et dans la Suisse romande. Chez nous, elle eut vraisemblablement comme propagateurs nos concitoyens enrôlés dans la garde du Louvre ou dans les armées de la première République. Sa mélodie guillerette, son texte bien dans la note des bergeries du XVIII<sup>e</sup> siècle, ravissaient nos aïeules. On la chantait dans les salons, aussi bien qu'aux champs et à l'atelier. Aujourd'hui encore, que de fois n'entend-on pas, à la venue subite d'une ondée, quelque voix fredonnant les deux premiers vers :

Il pleut, il pleut, ma mie,  
Rentre tes blancs moutons !

ou bien :

Ie pliau, iе pliau, ma mia,  
Relaiva té gredon !

car elle ne tarda pas à être traduite dans notre vieux parler. La plus ancienne version est, sauf erreur, en patois de la Gruyère ; elle fut reproduite mot à mot en patois vaudois dans les dernières années du régime de Leurs Excellences de Berne. Voici cette seconde version, d'après le *Journal de Lausanne* du 23 janvier 1790 :

*La cara dè pliodze.*

Ie pliau, iе pliau, ma mia,  
Relaiva té gredon ;  
Sauvin-no z'à la chotta,  
Ramassa té muton.  
Où-to déssu sta brantze  
Coumein pliau sein botzi ?  
Lo tein è nai co l'eintze,  
Coumeince d'einludzi.

On où dza le tenerre  
Ron-nâ ein approutein ;  
N'e rein, n'ossé pa pouaire,  
Serra-mé ein martzein.  
Vaio dza noutra grandze,  
Ma mère et la Djudi ;  
Tsaquena sè dépatzse  
De vito no z'avri.

Bouna né, poura mère ;  
Ma chéra, bouna né ;  
Vouaïcé 'na peinchenaire  
Qu'amino por sta né.  
Fédé-lai 'na voualâfe  
Avoué quoqué gourgnon ;  
Lâ ! l'e tota gaulâfe ;  
Réduiri sè muton.

Faut bin avâi soin, mère,  
De son galé tropé ;

Faut de la paille frêtre  
Por son petit agnê.  
Tot va bin, poura dona,  
Reintrein vito à l'ottô ;  
Vouaiti que l'e galéza  
Devétia et détzau !  
  
Sepein, vouaïqué ta chôla,  
Sita-tè pri dè mè ;  
Decoute se n'écouala  
Avanci lo crozé.  
Gota ci laceladzo.  
Mâ, te ne medze pa !  
Ma mia, prein coradzo,  
T'i mé flo tru couaitia.  
  
Vouaitiquie ta cutzetta,  
Va lâi gaillâ dremi ;  
Su la botze galéza  
Mè faut preindr'on bézi.  
Bouna né, à revaire ;  
Déman, ma mère et mè  
N'audrein trovâ ton père,  
Savâi cein que deré.

Tout en serrant de près les vers de Fabre d'Eglantine, le texte patois est, on le voit, bien plus riche en tours expressifs et naturels, à commencer par ce « Relaiva té gredon ! » Comment, en effet, la hergère courra-t-elle à la « chotte » si elle ne retrousse ses jupes ? Le deuxième quatrain n'est-il pas un tableau achevé de l'orage imminent sous ce ciel devenu soudain noir comme l'encre ? Et « Prends un abri, bergère, à ma droite en marchant » ne pâlit-il pas à côté de : « N'e rein, n'ossé pas pouaire, serra-mé en martzein ? » Autres expressions dont on cherchera en vain l'équivalent en grâce ou relief dans la chanson française : « Là ! l'e tota gaulâfe », c'est-à-dire à la fois mouillée et crottée ! « Vouaiti que l'e galéza, dévetia et détzau » : « t'i mé flo tru couaitia » ; « va lâi gaillâ drumi. »

La *Cara dè pliodze* ne tarda pas sans doute à supplanter dans nos campagnes *Il pleut, bergère*. Elle enchantait si fort le doyen Bridel qu'il lui fit une place dans ses *Etrennes helvétiques*<sup>\*</sup>. Mais, poète autant qu'amant passionné du patois, il y apporta des retouches qui achevèrent d'en faire un de nos plus purs joyaux.

Au premier couplet, il eût pu se dispenser toutefois de changer, pour la rime, « brantze » en « breintze », qui n'est pas d'un patois bien pur. Passons sur cette licence poétique, et voyons où est la supériorité de sa version.

Bridel redonne donc le premier couplet, en se bornant à mettre « sté breintze » au lieu de « sta brantze ».

Le second couplet, il le tourne ainsi :

On où dja lo tenerre  
Ron-na derrai lo bou :  
N'e rein, n'ossé pas pouaire  
Quand bin no saran mou.  
Vaio vê noutra pliantze  
Ma mère et la Djudi,  
Que corron à la grandze  
Por tot lo drai l'aôvri.

\* C'est par erreur que l'historien Vulliemin et M. de Reynold font du doyen Bridel l'auteur unique de *La cara dè pliodze*.

Combien le « ronnâ ein approuzein » de la première version semble terne à côté de ce « ronnâ derrai lo bou ! »

Au troisième couplet, au lieu de :

Vouaitcé 'na peinchenaire  
Qu'amîno po sta né.

Bridel avec un sens plus heureux de l'esprit et de la langue du paysan, écrit :

Vouaitcé 'na tsermaillira  
Qu'aberdo po sta né.

Pas d'autre changement à ce couplet. Au quatrième, Bridel arrange ainsi le premier quatrain :

Bailli de l'erba fretze  
Ma mère, à son tropi.  
De sau, me faut 'na letze  
Po ci pouro cabri.

Plus loin, il remplace « Reintrein visto à l'ottò » par « Modein visto à l'ottò », ce qui est d'un patois plus authentique.

Au cinquième couplet, deux légères retouches, bonnes aussi : « teinque 'na cholâ », à la place de « vouaiquie ta cholâ », et « boutâ pi » au lieu de « avanci ».

Enfin, Bridel change ces deux vers du dernier couplet :

Su ta botze galéza  
Mè faut preindr' on bézi.

Indépendamment d'un tour qui n'est guère dans le génie du patois, il y a là une note sensuelle qui choquait sans doute le bon doyen ; aussi substitue-t-il à ces vers les deux suivants :

Vè tè, dein ta tsambretta,  
Tari noutra Djudi.

Achever de rassurer la bergère effarouchée en la mettant pendant son sommeil sous la garde de Judith, c'est là un trait charmant de plus dans la version de Bridel.

En relisant après celle-ci Fabre d'Eglantine, on sera frappé des cheveux et des notes fausses de ce dernier, défauts qui n'apparaissent guère à une première lecture, *Il pleut, bergère*, ayant indéniablement un tour alerte et gracieux. On a si souvent reproché au patois sa pauvreté de mots, qu'il nous est doublément agréable de constater que, dans son indigence et sa rusticité, il s'est montré, grâce à Bridel, plus riche en traits justes, pittoresques et charmants, plus riche en vraie poésie que le pur français de France.

*Il pleut, bergère* a passé dans d'autres patois encore que dans celui du Pays de Vaud et de la Gruyère. Voici une version, plus condensée, en patois de Montbéliard.

Ei piau, ei piau, mei mie,  
Retrousse té guippon,  
Boutan no chu lei vie,  
Retroupan nô mouton,  
En n'enten dje pû guère  
Les ôzelot chotai,  
Ei crignan lou touenère  
Et peu lè z'éluzai.

Ce que te vois, da ci  
C'a nôte chemenai;  
Ei te fâ dévétî  
Chito que t'y seré.  
Van, et su me bin vite,  
Mei mère et lei Djudi  
Et moi sô Merguerite  
Sont lei pou no z'œuvri.

Sô, voici que lei Lise  
Vint se sothch ché no,  
Prete-li' tei tschemise,  
Té tschâsse et té sobot :  
Elle a toute moillie.  
Epoutche lou pelai,  
I feré moi pou lie,  
Enne boine fuelai.

Se te n'é dje pû sôle,  
Lise, ei te fâ dermi ;  
Te sais qui te récole  
Et qui'so ton eimi.

I te proumâ, mei chière,  
Qu'i viérâ da demain  
Priyâ tei veillie mère  
De me beilli tei main.

Là encore, il y a de jolies choses.

Si l'un ou l'autre de nos lecteurs possédaient d'autres versions patoisées, ils nous obligeraient infiniment en nous permettant d'en prendre connaissance.\*

V. F.

**La bibliothèque du bon Vaudois.** — Une nouvelle édition des œuvres d'Urbain Olivier se prépare. C'est la maison Georges Bridel, à Lausanne, qui entreprend cette publication qui paraît sous forme de supplément littéraire du journal *La Famille*.

L'an dernier déjà, a paru « La fille du forestier ». Cette année, c'est le tour de « L'ouvrier », si délicieusement observé.

On ne peut certes qu'encourager tout ce qui peut contribuer à faire connaître et apprécier nos écrivains vaudois et romands auxquels, les littératures étrangères, bonnes et mauvaises, font une concurrence de plus en plus grande.

**La vengeance de la pipe.** — Une dame et deux messieurs occupent un compartiment de deuxième classe, dans un train.

L'un des messieurs fume la pipe.

A deux ou trois reprises, déjà, le second, par de piquantes allusions, a tenté, mais en vain, de lui faire comprendre qu'il n'est pas galant et que la fumée incommode sa voisine.

Impatienté, il recourt au conducteur qui invite poliment le fumeur à changer de compartiment ou à éteindre sa « boufarde ». Celui-ci se résigne à ce dernier parti, puis, prenant à part le conducteur :

— Priez, lui dit-il, ce monsieur de vous montrer son billet.

— Pourquoi ?...

— Faites toujours.

Le monsieur voyageait en seconde avec un billet de troisième classe. Le conducteur lui enjoint aussitôt de rentrer dans l'ordre, c'est-à-dire en troisième.

Restée seule avec l'ex-fumeur, la dame lui demande :

— Excusez-moi, monsieur, mais comment avez-vous su que ce voyageur n'avait qu'un billet de troisième ?

— C'est bien simple, madame. Son billet sortait un peu de sa poche de gilet... et j'ai vu qu'il était de même couleur que le mien.

**Douce illusion...** — Un malade, sortant d'un délire causé par un long accès de fièvre et éprouvant un réel bien-être au milieu des soins dont l'entoure sa tendre épouse, se mit à dire :

— Où suis-je ? N'est-ce pas au paradis ?

— Mais non, mon ami, répondit doucement sa femme, tu n'es toujours qu'à proximité de moi.

### Les épis.

La grille du nouvel hôtel de la Banque fédérale, à Lausanne, est ornée de grands épis dorés. Passant par là, deux campagnards considéraient d'un œil curieux cette ornementation. Et l'un d'eux :

— Lè z'ant fé rido grô, clliau z'épi !

— Tié vau-to, fit l'autre, sant dâi z'épi dé banti : gran-nant mé tié lè noutrê.

**Adjugé.** — C'est encore à une mise de bois. Les prix montent. Tout à coup, après une surenchère excessive, la plante est adjugée à X.

Tout le monde rit sous cape.

Alors, l'adjudicataire, qui s'aperçoit un peu tard de son erreur, fait, d'un air mélancolique :

— Que voulez-vous, c'est la langue qui m'a tournée dans les mains ! — H.

\* Nous exprimons ici notre gratitude à M. G.-A. Bridel, à Lausanne, qui nous a obligeamment aidé dans les recherches nécessaires par cette petite étude.

### « DUPINADE »

Un de nos lecteurs a bien voulu nous communiquer la boutade suivante, trouvée par hasard dans de vieux papiers.

Elle n'est pas d'aujourd'hui, comme on le voit, car le Dupin dont il est ici question doit être le jurisconsulte et homme politique français Dupin « dit l'ainé » (1783-1865).

L'auteur, plus badin que méchant, semble surtout n'avoir pas su résister à la tentation de jeux de mots faciles, grâce à un nom qui y prêtait tout particulièrement.

Rentré dans le pétrin des Troplong, du Morny, Avec l'Eglise en paix, voilà Dupin bénî. Tout pourvoi tour à tour peut dire : « Il est des nôtres » ; « Aux proscrits Dupin dur, Dupin mol est aux autres. »

Pour reprendre son siège, il n'est pas indécis ; A soixante et quinze ans, c'est bien Dupin rassis. En défenseur des lois, il est beau de l'entendre ; C'est alors Dupin chaud, c'est alors Dupin tendre. Comme un corbeau fameux ouvrant un large bec, C'est Dupin abondant, ce n'est pas Dupin sec.

Partisan du secret des lettres citoyennes, Dupin à cacheter mettra toutes ses peines.

Bien des gens hargneux vous diront : Ce n'est rien ; Croyez que ce n'est pas pourtant Dupin de chien.

Dupin levé, debout, ravit un auditoire ; Un jour le goût Dupin peut passer à l'histoire.

La dernière fournée est pour lui tout exprès ; Mais cela, j'en conviens, ne fait pas Dupin frais.

Dupuis voulant moisir au palais de Justice, Se vendra désormais comme Dupin d'épice ; Jamais les auditeurs plus ou moins échaubis,

Depuis son dernier speech, ne criront : Dupin, bis !

Mais que d'un bon espoir le peuple se repaisse ; Si tout le reste est cher, voilà Dupin en baisse.

D'un citoyen, d'un homme il est un faux semblant ; Il fut bleu, puis fut rouge : il serait Dupin blanc.

Le digne magistrat, montrez-lui quelque lucre, Dupin d'agre qu'il est, devient Dupin de sucre.

Toutefois, je le trouve un peu cher acheté ; Car ce n'est que Dupin dernière qualité.

Entre nous, l'Empereur sans doute

S'est bien trompé l'autre matin ;

Croyant avoir l'ami Dupin,

Il n'avait qu'une vieille croûte.

Napoléon se blouse avec ce beau produit

S'il pense sur la planche n'avoir que Dupin cuît.

**Une amie des médecins.** — Un bon vieux paysan catholique revenait de Lourdes. Tout joyeux, dans un compartiment de troisième, il racontait ce qu'il avait vu.

Un jeune médecin écoutait, et souriait au récit du bonhomme. Puis, soudain :

— Alors, mon brave, vous avez vu des miracles ?

— Oui, monsieur, j'en ai vu.

— Et combien, s'il vous plaît ?

— Deux, monsieur.

— Deux ?.. Mais combien y avait-il de malades ?

— Plus de deux cents, monsieur...

— Ah ! plus de deux cents ! Eh bien ! la Vierge n'est tout de même pas si habile que cela... puisqu'elle est incapable de guérir tous ceux qui vont la prier !

— Oh si ! monsieur, elle le pourrait bien... Mais, voyez-vous, elle est meilleure que nous. Elle pense à tout le monde !... Si elle guérissait tous les malades sans exception, que deviendraient les médecins !

**Les affaires sont les affaires.** — Un monsieur, retiré des affaires et très fier de sa fortune, disait à un ami :

— Quand j'ai commencé les affaires, tu le sais, je n'avais rien !

— Oui, c'est vrai, mais ceux avec qui tu les as faites avaient quelque chose.

**Distraction.** — Le docteur Tatepouls est très occupé, comme plusieurs de ses confrères d'ailleurs. Ayant rempli le formulaire d'un certificat de décès, il le signa. Mais, très distract, il apposa sa signature ailleurs qu'où il aurait dû. Ensorsé que l'on pouvait lire :

« Cause du décès : Dr Tatepouls. »